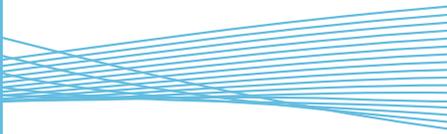




# ANNEXES



- 96** Annexe statistique
- 102** Commission de surendettement des DOM - Statistiques 2008
- 105** Le fichier central des chèques (FCC)

- 106** Répartition des principaux établissements de crédit intervenant dans les départements et les collectivités d'outre-mer

- 108** Chronologie des principaux faits en 2008 dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

## ANNEXE STATISTIQUE

## Les comptes économiques régionaux

Évolution à prix courants (en millions d'euros)

	2001	2002	2003	2004	2005	Variations 2005/2004
<b>Guadeloupe</b>						
PIB (Produit Intérieur Brut)	5 940	6 202	6 741	6 964	7 388	6,1 %
Importations	2 059	2 019	2 037	1 952	2 384	22,1 %
<b>Total des ressources</b>	<b>7 999</b>	<b>8 221</b>	<b>8 778</b>	<b>8 916</b>	<b>9 772</b>	<b>9,6 %</b>
Consommation finale effective	6 082	6 351	6 644	6 892	7 733	12,2 %
ménages	3 935	4 030	4 248	4 332	5 010	15,7 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	2 148	2 321	2 396	2 560	2 560	-
FBCF (Formation Brute de capital Fixe)	1 406	1 416	1 638	1 584	1 648	4,0 %
Variations des stocks	-43,2	-51,3	16,6	-57	-129	126,3 %
Exportations	553	505	478	497	520	4,6 %
<b>Total des emplois</b>	<b>7 999</b>	<b>8 221</b>	<b>8 778</b>	<b>8 916</b>	<b>9 772</b>	<b>9,6 %</b>
<b>Martinique</b>						
PIB	5 911	6 104	6 442	6 800	7 210	6,0 %
Importations	2 012	1 941	1 978	2 111	2 381	12,8 %
<b>Total des ressources</b>	<b>7 923</b>	<b>8 045</b>	<b>8 420</b>	<b>8 911</b>	<b>9 591</b>	<b>7,6 %</b>
Consommation finale effective	6 136	6 381	6 653	6 921	7 259	4,9 %
ménages	3 901	3 995	4 161	4 296	4 468	4,0 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	2 235	2 386	2 492	2 625	2 791	6,3 %
FBCF	1 189	1 128	1 238	1 416	1 593	12,5 %
Variations des stocks	20	-35	-79	-53	3	-105,7 %
Exportations	578	571	608	627	736	17,4 %
<b>Total des emplois</b>	<b>7 923</b>	<b>8 045</b>	<b>8 420</b>	<b>8 911</b>	<b>9 591</b>	<b>7,6 %</b>
<b>Guyane</b>						
PIB	2 045	2 255	2 298	2 392	2 576	7,7 %
Importations	1 497	2 005	956	882	1 057	19,8 %
<b>Total des ressources</b>	<b>3 542</b>	<b>4 269</b>	<b>3 254</b>	<b>3 274</b>	<b>3 633</b>	<b>11,0 %</b>
Consommation finale effective	2 030	2 177	2 293	2 439	2 602	6,7 %
ménages	1 048	1 127	1 139	1 192	1 340	12,4 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	982	1 050	1 154	1 247	1 262	1,2 %
FBCF	529	503	493	485	517	6,6 %
Variations des stocks	4	-21	-30	-29	-7	-75,9 %
Exportations	978	1 599	498	379	521	37,5 %
<b>Total des emplois</b>	<b>3 542</b>	<b>4 259</b>	<b>3 254</b>	<b>3 274</b>	<b>3 633</b>	<b>11,0 %</b>
<b>Réunion</b>						
PIB	9 316	9 923	10 523	11 234	12 061	7,4 %
Importations	3 007	3 095	3 423	3 543	3 852	8,7 %
<b>Total des ressources</b>	<b>12 323</b>	<b>13 018</b>	<b>13 946</b>	<b>14 777</b>	<b>15 913</b>	<b>7,7 %</b>
Consommation finale	9 997	10 687	11 275	12 046	12 782	6,1 %
ménages	6 004	6 449	6 844	7 293	7 806	7,0 %
administrations (APU + ISBLSM) (1)	3 993	4 239	4 431	4 753	4 976	4,7 %
FBCF	1 823	1 830	2 151	2 166	2 708	25,0 %
Variations des stocks	-73	-84	-92	-81	-198	144,4 %
Exportations	576	585	612	646	621	-3,9 %
<b>Total des emplois</b>	<b>12 323</b>	<b>13 018</b>	<b>13 946</b>	<b>14 777</b>	<b>15 913</b>	<b>7,7 %</b>

Source : INSEE

(1) Administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages.

## Évolution des principaux indicateurs économiques dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

Ces tableaux ne représentent que les principaux indicateurs sélectionnés par départements et collectivités. Des analyses et de plus amples détails sont fournis dans les rapports annuels des agences de l'IEDOM.

	2004	2005	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
<b>1. Taux d'inflation moyen</b>						
Guadeloupe	1,3 %	3,2 %	2,1 %	1,4 %	2,2 %	+0,8 pt
Guyane	1,2 %	1,6 %	2,1 %	3,4 %	3,5 %	+0,1 pt
Martinique	2,0 %	2,4 %	2,4 %	2,4 %	2,8 %	+0,4 pt
Réunion	1,7 %	2,2 %	2,6 %	1,3 %	3,0 %	+1,7 pt
Mayotte	0,6 %	1,7 %	1,4 %	4,4 %	4,1 %	-0,3 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	2,1 %	6,6 %	5,7 %	0,8 %	6,1 %	+5,3 pts
<b>2. Taux de chômage</b>						
<i>INSEE (au sens du BIT - enquête emploi)</i>						
Guadeloupe	23,3 %	24,3 %	25,1 %	22,7 %	22,0 %	-0,7 pt
Guyane	24,7 %	23,7 %	27,6 %	20,7 %	21,8 %	+1,1 pt
Martinique	21,0 %	17,9 %	23,0 %	21,2 %	22,4 %	+1,2 pt
Réunion	32,2 %	29,5 %	27,5 %	24,2 %	24,5 %	+0,3 pt
<i>DTEFP (DEFM au 31 décembre) (1)</i>						
Mayotte	29,4 %	25,4 %	25,6 %	ND	ND	-
Saint-Pierre-et-Miquelon	8,8 %	8,4 %	8,4 %	10 %	10,5 %	+0,5 %
<b>3. Commerce extérieur (en millions d'euros)</b>						
<b>Importations</b>						
Guadeloupe	1 824,4	2 211,0	2 224,3	2 404,9	2 545,6	5,9 %
Guyane	672,1	734,8	749,7	757,9	1 051,4	17,6 %
Martinique	2 035,0	2 273,0	2 410,3	2 429,0	2 723,3	9,4 %
Réunion	3 299,0	3 720,0	3 901,9	3 971,1	4 525,9	12,6 %
Mayotte	202,8	218,6	253,1	336,7	374,1	11,0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	59,8	68,2	58,5	61,7	69,7	15,2 %
<b>Exportations</b>						
Guadeloupe	157,1	163,5	172,6	171,8	170,5	-0,8 %
Guyane	90,5	93,7	122,7	94,2	99,9	-14,5 %
Martinique	343,1	408,0	412,7	320,0	367,1	9,2 %
Réunion	249,7	263,0	238,0	267,0	257,9	-4,8 %
Mayotte	3,9	5,2	5,9	6,6	4,6	-28,1 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,5	5,5	7,0	6,0	6,5	2,4 %
<b>Solde commercial de marchandises</b>						
Guadeloupe	-1 667,3	-2 047,5	-2 051,7	-2 233,1	-2 375,1	6,4 %
Guyane	-581,6	-641,1	-627,0	-663,7	-951,5	43,4 %
Martinique	-1 691,9	-1 865,0	-1 997,6	-2 109,0	-2 356,2	11,7 %
Réunion	-3 049,3	-3 457,0	-3 663,9	-3 704,1	-4 268,0	15,2 %
Mayotte	-198,9	-213,4	-247,2	-330,1	-369,5	11,9 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	-54,3	-62,7	-51,5	-55,7	-63,2	13,5 %
<b>Taux de couverture (%)</b>						
Guadeloupe	8,6 %	7,4 %	7,8 %	7,1 %	6,7 %	-0,4 pt
Guyane	13,5 %	12,8 %	16,4 %	12,4 %	9,5 %	-2,9 pts
Martinique	16,9 %	17,9 %	17,1 %	13,2 %	13,5 %	+0,3 pt
Réunion	7,6 %	7,1 %	6,1 %	6,7 %	5,7 %	-1 pt
Mayotte	1,9 %	2,4 %	2,3 %	2,0 %	1,2 %	-0,8 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	9,2 %	8,1 %	12,0 %	9,7 %	9,3 %	-1,2 pt

(1) DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois. Estimations basées sur le rapport DEFM1 / Population active au dernier recensement.

ND : Non Disponible.

## Évolution des principaux indicateurs sectoriels dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

	2004	2005	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
<b>1. Exportations de bananes</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	66,9	50,4	44,5	37,9	44,6	+17,6 %
Martinique	273,6	228,4	216,8	134,0	147,1	+9,8 %
<b>2. Cannes manipulées par les sucreries</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	841,6	841,1	716,9	732,5	622,2	-15,1 %
Martinique	92,1	82,7	59,6	84,5	75,5	-10,7 %
Réunion	1 968,9	1 801,3	1 864	1 576	1 774	+12,6 %
<b>3. Sucre produit</b> (en milliers de tonnes)						
Guadeloupe	74,0	72,8	73,7	80,8	63,5	-21,5 %
Martinique	4,1	4,4	4,1	5,8	4,7	-19,0 %
Réunion	220,0	202,0	205,0	158,0	194,0	+22,5 %
<b>4. Production de rhum</b> (en hectolitres d'alcool pur)						
Guadeloupe	55 531	58 831	57 447	74 898	74 689	-0,0 %
Guyane	4 249	3 966	2 965	83	1 170	+1 309,6 %
Martinique	81 091	80 754	74 824	79 352	74 500	-6,2 %
Réunion	86 130	78 929	92 263	110 109	119 032	+8,1 %
<b>5. Exportations de rhum</b> (en HAP)						
Guadeloupe	38 148	41 753	42 240	44 853	50 245	+12,0 %
Martinique	55 031	54 938	53 067	52 846	59 399	+12,4 %
Réunion	64 132	59 250	70 761	77 047	85 654	+11,2 %
<b>6. Élevage</b>						
<b>Abattages contrôlés de viande bovine</b> (en tonnes)						
Guadeloupe	1 824	1 772	1 740	1 930	1 997	+3,4 %
Guyane	215	272	282	283	281	-0,9 %
Martinique	1 188	1 224	1 235	1 214	1 258	+3,6 %
Réunion	1 723	1 774	1 841	1 915	1 783	-6,9 %
<b>Abattages contrôlés de viande porcine</b> (en tonnes)						
Guadeloupe	734	745	732	957	1 037	+8,4 %
Guyane	381	423	453	449	408	-9,2 %
Martinique	1 167	895	971	1 010	1 080	+6,9 %
Réunion	12 394	13 144	12 368	12 355	11 554	-6,5 %
<b>7. Riz de Guyane</b>						
Production (en tonnes)	25 529	17 774	15 073	8 671	9 704	+11,9 %
Rendement moyen (tonnes / hectare)	2,9	2,0	1,7	2,3	3,3	+1 pt
<b>8. Exportations d'ylang-ylang de Mayotte</b> (en tonnes)						
	5,5	7,7	7,8	8,0	6,6	-17,5 %
<b>9. Exportations de poissons d'aquaculture frais et entiers de Mayotte</b> (en tonnes)						
	123,6	130,1	118,0	119,6	95,2	-20,5 %
<b>10. Pêche crevettière de Guyane</b> (en tonnes)						
	3 364	2 964	2 239	2 362	1 531	-35,2 %
<b>11. Pêche artisanale à Saint-Pierre-et-Miquelon</b> (en tonnes)						
	1 459	1 641	1 332	1 693	1 388	-18,0 %
<b>12. Pêche industrielle à Saint-Pierre-et-Miquelon</b> (en tonnes)						
	1 862	1 738	1 844	1 925	1 610	-16,4 %

	2004	2005	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
<b>13. Ventes de ciment (en tonnes)</b>						
Guadeloupe (consommation)	263 152	266 121	277 860	288 376	261 639	-9,3 %
Guyane	72 756	60 091	72 905	86 730	97 461	+12,4 %
Martinique (production)	224 089	234 204	258 277	264 900	263 700	-0,5 %
Réunion	475 708	517 774	596 471	620 315	583 454	-5,9 %
Mayotte (importation)	71 996	78 901	84 256	86 475	196 246	+127 %
Saint-Pierre-et-Miquelon (importation)	1 693	1 926	1 290	1 760	ND	-
Saint-Barthélemy (importation)	10 954	12 483	13 144	15 927	14 567	-8,5 %
<b>14. Consommation d'énergie électrique (en millions de kWh)</b>						
Guadeloupe	1 498	1 565	1 603	1 671	1 660	-0,7 %
Guyane	605	647	653	582	ND	-
Martinique	1 225	1 305	1 335	1 488	ND	-
Réunion (production)	2 191	2 271	2 365	2 461	2 546	+3,5 %
Mayotte	123	139	148	167	188	+12,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	40	40	42	44	44	0 %
Saint-Martin (production)	160	168	173	181	178	-1,7 %
Saint-Barthélemy (production)	78	85	91	92	73	-20,7 %
<b>15. Tourisme</b>						
<b>Nombre de touristes de croisières (1)</b>						
Guadeloupe	103 630	67 014	72 383	91 860	114 800	+25,0 %
Martinique	159 416	96 324	96 089	76 698	87 400	+14,0 %
Saint-Martin	11 139	8 144	8 843	8 500	9 146	+7,6 %
Saint-Martin (partie hollandaise incluse)	1 359 589	1 496 605	1 430 488	1 430 406	1 354 958	-5,3 %
Saint-Barthélemy	56 300	54 963	45 636	45 039	42 477	-5,7 %
<b>Nombre de touristes de séjour</b>						
Guadeloupe (2)	620 000	525 000 (3)	607 000	407 944	ND	-
Martinique	470 890	484 127	503 474	501 491	479 933	-4,3 %
Réunion	430 000	409 000	278 800	380 500	ND	-
Mayotte	32 000	39 000	32 000	40 670	ND	-
<b>Coefficient d'occupation des chambres d'hôtels</b>						
Guadeloupe (4)	64,5 %	ND	54,2 %	58,6 %	55,7 %	-2,9 pts
Martinique (5)	55,0 %	56,2 %	59,4 %	59,6 %	54,4 %	-5,2 pts
Réunion	58,3 %	57,8 %	53,5 %	61,4 %	68,5 %	+7,1 pts
Guyane (6)	46,6 %	50,9 %	52,0 %	53,8 %	59,1 %	+5,3 pts
Saint-Martin	55,8 %	52,9 %	60,1 %	60,1 %	56,2 %	-3,9 pts

(1) Hors plaisanciers. (2) Années 2004 à 2006 : Iles du Nord comprises. (3) Hors touristes provenant des marchés américains (USA et Canada) et caribéens. (4) Années 2003 et 2004 : source Groupement des hôtels de tourisme de la Guadeloupe ; années 2006 et 2007 : estimation effectuée à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE. (5) Années 2003 à 2005 : source Club des hôteliers ; années 2006 à 2008 : estimation effectuée à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE (2008 : sur la base des 11 premiers mois de l'année uniquement). (6) Estimation effectuée à partir de la moyenne simple des coefficients mensuels d'occupation des chambres publiés par l'INSEE (2008 : sur la base des 11 premiers mois de l'année uniquement).  
ND : Non disponible.

Sources : AHSM, CODERUM, CTCS, CTICS, Douanes, DAF, Direction départementale des affaires maritimes, Ciment antillais, Ciments guyanais, CER-BTP, Comité des îles de Guadeloupe, Comité martiniquais du tourisme, Comité départemental du tourisme de Mayotte, Port de Gustavia, Direction régionale au commerce, à l'artisanat et au tourisme, DRCCRF, EDF, EDM, INSEE, Office du Tourisme de Saint-Martin, Préfectures, Régie du droit de quai de Saint-Barthélemy, SEMAM, Syndicat des Producteurs exportateurs de sucre et de rhum.

## Évolution des principaux indicateurs monétaires et financiers dans les DOM et les collectivités d'outre-mer

### Indicateurs monétaires

en millions d'euros

	2004	2005	2006	2007	2008	Variations 2008/2007
<b>Encours total de crédits*</b>	<b>22 978</b>	<b>25 175</b>	<b>28 774</b>	<b>31 896</b>	<b>34 611</b>	<b>8,5 %</b>
Guadeloupe	4 941	5 347	6 111	6 752	7 212	6,8 %
Guyane	1 296	1 412	1 756	1 857	2 085	12,3 %
Martinique	5 299	5 672	6 454	6 955	7 524	8,2 %
Réunion	10 935	12 200	13 885	15 664	16 952	8,2 %
Mayotte	364	395	419	517	692	33,7 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	144	148	149	151	147	-2,4 %
<b>Actifs financiers globaux</b>	<b>17 971</b>	<b>19 378</b>	<b>21 280</b>	<b>23 036</b>	<b>23 539</b>	<b>2,2 %</b>
Guadeloupe	4 500	4 771	5 304	5 722	5 929	3,6 %
Guyane	834	902	1 072	1 119	1 173	4,8 %
Martinique	4 404	4 679	5 107	5 606	5 763	2,8 %
Réunion	7 808	8 581	9 345	10 089	10 148	0,6 %
Mayotte	252	275	278	307	328	6,9 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	173	170	175	192	197	2,9 %
<b>Encours de crédit sain des entreprises</b>	<b>9 880</b>	<b>10 808</b>	<b>12 906</b>	<b>14 392</b>	<b>15 724</b>	<b>9,3 %</b>
Guadeloupe	2 016	2 198	2 756	3 109	3 360	8,1 %
Guyane	622	673	849	938	1 083	15,4 %
Martinique	2 058	2 271	2 776	2 952	3 241	9,8 %
Réunion	5 013	5 485	6 333	7 129	7 729	8,4 %
Mayotte	130	142	162	227	279	22,8 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	41	38	30	35	32	-9,4 %
<b>Encours de crédit sain des ménages</b>	<b>8 349</b>	<b>9 187</b>	<b>10 369</b>	<b>11 449</b>	<b>12 249</b>	<b>7,0 %</b>
Guadeloupe	1 761	1 858	2 058	2 262	2 435	7,6 %
Guyane	291	324	421	495	558	12,8 %
Martinique	2 071	2 142	2 340	2 593	2 780	7,2 %
Réunion	4 065	4 680	5 348	5 854	6 191	5,8 %
Mayotte	97	116	133	171	207	21,3 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	64	67	70	74	78	5,3 %
<b>Actifs financiers globaux des entreprises</b>	<b>3 854</b>	<b>4 265</b>	<b>4 742</b>	<b>5 464</b>	<b>5 331</b>	<b>-2,4 %</b>
Guadeloupe	963	986	1 103	1 268	1 275	0,6 %
Guyane	189	204	247	256	271	5,6 %
Martinique	851	954	1 030	1 288	1 267	-1,6 %
Réunion	1 789	2 037	2 280	2 547	2 410	-5,3 %
Mayotte	46	70	67	85	87	2,8 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	16	15	15	21	20	-5,6 %
<b>Actifs financiers globaux des ménages</b>	<b>12 803</b>	<b>13 694</b>	<b>14 996</b>	<b>16 038</b>	<b>16 549</b>	<b>3,2 %</b>
Guadeloupe	3 258	3 469	3 881	4 127	4 262	3,3 %
Guyane	581	622	730	759	784	3,3 %
Martinique	3 318	3 477	3 792	4 061	4 220	3,9 %
Réunion	5 430	5 895	6 340	6 811	6 976	2,4 %
Mayotte	86	100	121	140	166	18,7 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	130	130	131	140	141	0,3 %
<b>Taux de créances douteuses brutes des établissements de crédit locaux</b>						
Guadeloupe	15,3 %	14,5 %	12,7 %	12,1 %	10,8 %	-1,3 pt
Guyane	24,6 %	19,0 %	14,7 %	11,0 %	9,4 %	-1,7 pt
Martinique	10,9 %	10,9 %	9,4 %	8,7 %	7,8 %	-0,8 pt
Réunion	6,3 %	5,6 %	5,0 %	4,7 %	4,9 %	0,2 pt
Mayotte	4,4 %	4,1 %	3,9 %	4,3 %	4,0 %	-0,3 pt
Saint-Pierre-et-Miquelon	7,2 %	14,4 %	15,8 %	14,1 %	13,5 %	-0,6 pt

\* Encours sain + créances douteuses nettes + provisions.

## Indicateurs d'équipement bancaire

	2004	2005	2006	2007	2008*	Variations 2008/2007
<b>Nombre de guichets bancaires</b>	<b>631</b>	<b>638</b>	<b>654</b>	<b>672</b>	<b>685</b>	<b>1,9 %</b>
Guadeloupe	159	157	161	167	166	-0,6 %
Guyane	76	78	78	79	81	2,5 %
Martinique	148	149	151	153	152	-0,7 %
Réunion	195	201	206	214	226	5,6 %
Mayotte	22	22	25	26	27	3,8 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	11	11	12	12	12	0,0 %
Saint-Martin	11	11	12	12	12	0,0 %
Saint-Barthélemy	9	9	9	9	9	0,0 %
<b>Nombre de DAB-GAB</b>	<b>1 037</b>	<b>1 099</b>	<b>1 184</b>	<b>1 243</b>	<b>1 281</b>	<b>3,1 %</b>
Guadeloupe	239	256	273	295	308	4,4 %
Guyane	65	70	78	83	87	4,8 %
Martinique	299	304	315	331	334	0,9 %
Réunion	377	401	443	449	466	3,8 %
Mayotte	28	34	41	46	47	2,2 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	6	6	6	7	7	0,0 %
Saint-Martin	17	20	20	22	22	0,0 %
Saint-Barthélemy	6	8	8	10	10	0,0 %
<b>Nombre de cartes bancaires en circulation</b>	<b>1 703 455</b>	<b>1 721 764</b>	<b>1 782 089</b>	<b>1 877 930</b>	<b>1 956 766</b>	<b>4,2 %</b>
Guadeloupe	448 279	479 222	495 301	517 270	542 824	4,9 %
Guyane	151 116	161 253	168 858	176 114	190 287	8,0 %
Martinique	490 303	499 429	491 912	514 111	537 366	4,5 %
Réunion	573 500	538 100	581 100	618 479	633 738	2,5 %
Mayotte	36 323	39 328	40 570	47 272	47 868	1,3 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	3 934	4 432	4 348	4 684	4 683	0,0 %
<b>Nombre de comptes bancaires</b>	<b>4 365 221</b>	<b>4 409 246</b>	<b>4 516 670</b>	<b>4 630 245</b>	<b>4 681 846</b>	<b>1,1 %</b>
Guadeloupe	1 125 204	1 143 445	1 170 670	1 205 602	1 212 566	0,6 %
Guyane	245 543	255 040	257 435	274 848	281 051	2,3 %
Martinique	1 209 123	1 199 226	1 233 563	1 234 752	1 259 961	2,0 %
Réunion	1 697 000	1 717 400	1 756 058	1 810 592	1 824 000	0,7 %
Mayotte	68 710	74 386	79 215	84 532	84 399	-0,2 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	19 641	19 749	19 729	19 919	19 869	-0,3 %

\* Données 2008 provisoires.

Mayotte, le nouveau marché et l'Office de tourisme - Mamoudzou





Saint-Martin, Marigot

© Th. de Gubernatis

## COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES DOM - STATISTIQUES 2008

Zones	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Saint- Pierre-et- Miquelon	Mayotte	DOM	Métropole
<b>Réception des dossiers et orientation</b>								
1. Dossiers déposés	349	217	350	757	0	4	1 677	188 485
2. Réunions de la commission	12	9	12	12	1	4	50	
3. Dossiers soumis pour examen de recevabilité	345	184	276	644	1	2	1 452	173 833
Décisions d'orientation de la commission	290	172	248	555	1	2	1 268	167 536
a. vers une demande d'ouverture d'une PRP	29	19	13	51	0	0	112	34 919
b. vers une demande d'ouverture d'une procédure classique	261	153	235	504	1	2	1 156	132 617
4. Décisions d'irrecevabilité	58	12	37	89	0	0	196	13 866
a. Décisions d'irrecevabilité pour absence de surendettement	4	9	6	4	0	0	23	
b. Décisions d'irrecevabilité pour dettes professionnelles	27	2	19	38	0	0	86	
c. Décisions d'irrecevabilité pour autres motifs	27	1	12	47	0	0	87	
<b>Procédure de rétablissement personnel</b>								
Dossiers orientés en PRP en phase de recommandation	1	0	3	34	0	0	38	33 954
Accords des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP	22	5	12	70	0	0	109	33 378
a. en phase amiable	22	5	10	43	0	0	80	
b. en phase de recommandation	0	0	2	27	0	0	29	
Refus des débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP	2	4	0	8	0	0	14	576
a. en phase amiable	2	4	0	2	0	0	8	
b. en phase de recommandation	0	0	0	6	0	0	6	
Jugements d'ouverture d'une PRP	12	8	3	37	0	0	60	
Renvois des dossiers à la commission	4	0	2	27	0	0	33	4 323
a. en phase amiable	4	0	2	12	0	0	18	
b. en phase de recommandation	0	0	0	15	0	0	15	
Jugements de clôture prononcés	18	4	17	59	0	0	98	

Zones	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Saint-Pierre-et-Miquelon	Mayotte	DOM	Métropole
<b>Phase amiable</b>								
5. Plans conventionnels conclus	162	118	146	291	1	1	719	87 673
6. Constats de non-accord entérinés	71	22	60	207	0	2	362	42 822
7. Clôtures de la phase amiable	34	16	84	128	0	1	263	18 944
a. Clôtures avant recevabilité	12	7	34	97	0	0	150	14 974
b. Clôtures après recevabilité	22	9	50	31	0	1	113	3 970
8. Dossiers entièrement traités en phase amiable	347	173	337	758	1	4	1 620	163 305
Demandes de révision de plans	2	0	38	142	0	0	182	
Demandes de révision de plans acceptées par la commission	0	0	31	118	0	0	149	
Demandes de révision de plans ayant abouti à un nouveau plan	0	0	23	72	0	0	95	
Demandes de révision de plans n'ayant pas abouti à un nouveau plan	0	0	8	46	0	0	54	
Demandes de révision de plans refusées par la commission	2	0	7	24	0	0	33	
<b>Phase de recommandation</b>								
9. Demandes de mise en œuvre de la phase de recommandation	50	19	25	152	0	2	248	36 863
10. Clôtures de la phase de recommandation	7	0	10	13	0	2	32	994
Clôtures de dossiers avant élaboration des mesures	0	0	3	6	0	0	9	
Clôtures de dossiers après élaboration des mesures	7	0	7	7	0	2	23	
11. Recommandations élaborées	68	20	35	197	0	3	323	42 515
Recommandations élaborées dans le délai de 2 mois	52	16	35	195	0	3	301	
Recommandations élaborées après le délai de 2 mois	16	4	0	2	0	0	22	
Recommandations ordinaires élaborées	34	7	30	68	0	2	141	18 542
Recommandations combinées (art. L 331-7 et L 331-7-1)	13	4	3	36	0	0	56	9 728
Recommandations extraordinaires élaborées (article L 331-7-1)	20	9	2	93	0	0	124	14 240
Moratoires	15	4	1	76	0	0	96	
Effacement des créances	5	5	7	17	0	0	34	1 027
Réexamen d'un dossier dans le cadre de l'article L 331-7-1	18	1	4	100	0	0	123	
Clôtures de dossiers en réexamen	11	2	3	43	0	0	59	
Clôtures de dossiers en réexamen avant élaboration des mesures	9	1	1	38	0	0	49	
Clôtures de dossiers en réexamen après élaboration des mesures	2	1	2	5	0	0	10	
Recommandations homologuées par le juge	69	9	32	193	0	1	304	37 668
Dossiers entièrement traités en phase de recommandation	87	11	47	280	0	5	430	43 509

Zones	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Saint-Pierre-et-Miquelon	Mayotte	DOM	Métropole
<b>Recours et contestations</b>								
12. <b>Recours sur décisions de recevabilité</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>41</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>82</b>	
<b>Recours sur décisions de recevabilité à l'initiative du débiteur</b>	12	2	9	21	0	0	44	
<b>Recours sur décisions de recevabilité à l'initiative des créanciers</b>	12	3	3	20	0	0	38	
13. Demandes de <b>suspension des poursuites</b>	11	12	9	87	0	0	119	
14. Saisines du <b>juge aux fins de vérifications de la validité des créances</b>	0	0	3	2	0	0	5	
15. <b>Contestations des recommandations élaborées par la commission</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	
<b>Contestations des recommandations élaborées à l'initiative des débiteurs</b>	5	0	0	3	0	0	8	
<b>Contestations des recommandations élaborées à l'initiative des créanciers</b>	8	0	0	5	0	0	13	
<b>Divers</b>								
16. <b>Lettres recommandées envoyées</b>	4 136	1 763	2 519	11 665	0	29	20 112	
<b>Ratios</b>								
Dossiers soumis par commission (3. / 2.)	29	20	23	54	0	1	29	
<b>Taux de recevabilité (3. - 4.) / 3.</b>	<b>83 %</b>	<b>93 %</b>	<b>87 %</b>	<b>86 %</b>	<b>0 %</b>	<b>100 %</b>	<b>87 %</b>	<b>92 %</b>
<i>Décomposition des résultats des dossiers traités en phase amiable</i>								
Taux d'irrecevabilité pour absence de surendettement (4. / 8.)	17 %	7 %	11 %	12 %	0 %	0 %	12 %	8 %
Taux de plans conventionnels conclus (5. / 8.)	47 %	68 %	43 %	38 %	0 %	25 %	44 %	54 %
Taux de constats de non-accord (6. / 8.)	20 %	13 %	18 %	27 %	0 %	50 %	22 %	26 %
Taux de clôtures de la phase amiable (7. / 8.)	10 %	9 %	25 %	17 %	0 %	25 %	16 %	12 %
Taux d'accords des débiteurs sur l'ouverture d'une PRP	6 %	3 %	4 %	9 %	0 %	0 %	7 %	20 %
<b>Taux de succès (5. / (5. + 6. + 7b.))</b>	<b>64 %</b>	<b>79 %</b>	<b>57 %</b>	<b>55 %</b>	<b>0 %</b>	<b>25 %</b>	<b>60 %</b>	<b>65 %</b>
Taux de recours sur recevabilité (12. / 3.)	41 %	42 %	32 %	46 %	0 %	nd	42 %	0 %
Taux d'irrecevabilité pour absence de surendettement (4.a. / 4.)	7 %	75 %	16 %	4 %	0 %	nd	12 %	0 %
Taux de demandes de recommandation (9. / 6.)	70 %	86 %	42 %	73 %	0 %	100 %	69 %	86 %
Taux de contestation des recommandations élaborées (15. / 11.)	19 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %	0 %
Taux de demandes de suspension des poursuites (13. / 1.)	3 %	6 %	3 %	11 %	0 %	0 %	7 %	0 %
Taux de saisines du juge pour vérification des créances (14. / (3. - 4.))	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Nombre de lettres recommandées par dossier soumis à la commission (16. / 3.)	12	10	9	18	0	15	14	
<b>Taux d'orientation vers une PRP</b>	<b>10 %</b>	<b>11 %</b>	<b>5 %</b>	<b>9 %</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>9 %</b>	<b>21 %</b>
<b>Demandes d'ouverture de la phase de recommandation / non-accords en phase amiable</b>	<b>70 %</b>	<b>86 %</b>	<b>42 %</b>	<b>73 %</b>	<b>nd</b>	<b>100 %</b>	<b>69 %</b>	<b>86 %</b>

## LE FICHER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

### Incidents de paiement sur chèques (total des flux)

	2007	2008	Variation en %
3 DFA	137 542	151 879	10,4
Réunion	68 917	69 186	0,4
DFA dont STPM	137 685	152 103	10,5
Océan Indien	72 989	71 463	-2,1
Métropole	4 706 844	4 886 123	3,8

### Nombre d'interdictions bancaires personnes physiques (stock au 31/12)

	2007	2008	Variation en %
3 DFA	48 296	49 302	2,1
Réunion	20 370	21 342	4,8
DFA dont STPM	48 338	49 340	2,1
Océan Indien	21 771	22 815	4,8

### Nombre d'interdictions bancaires personnes morales (stock au 31/12)

	2007	2008	Variation en %
3 DFA	5 316	5 768	8,5
Réunion	2 268	2 517	11,0
DFA dont STPM	5 321	5 772	8,5
Océan Indien	2 385	2 651	11,2

Mayotte, Boeing 777-200 d'Air Austral au décollage de Pamanzi vers la Réunion



# RÉPARTITION DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT INTERVENANT DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

## 7 grands réseaux bancaires nationaux

### Le réseau Banques populaires

#### Les banques mutualistes et coopératives

**BRED-BP**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
Réunion  
Mayotte

**CRCMMOM**  
Guadeloupe  
Martinique  
Réunion

**NATEXIS**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
Réunion

**CASDEN**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
Réunion  
Saint-Pierre-et-Miquelon

#### Les sociétés financières

**BRED COFILEASE**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
Réunion

**SOFIAG**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane

**SOFIDER-OI**  
Réunion  
Mayotte

**FACTOREM**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane  
Réunion

### Le réseau Crédit mutuel

#### Les banques mutualistes et coopératives

**FCMAG**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane

### Le réseau Crédit agricole

#### Les banques

**BFCAG**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane

#### Les banques mutualistes et coopératives

**CRCAMM**  
Martinique

**CRCAMR**  
Réunion  
Mayotte

**CRCAMG**  
Guadeloupe

### Le réseau BNP Paribas

#### Les banques

**BNP Paribas**  
Guadeloupe

**BNP Paribas**  
Martinique

**BNP Paribas**  
Guyane

**BNP Paribas**  
Réunion

#### Les sociétés financières

##### CETELEM

**CMAG**  
Guadeloupe  
Martinique  
Guyane

**CMOI**  
Réunion

**CAFINEO**  
Guadeloupe  
Martinique  
Réunion

### Le réseau Société générale

#### Les banques

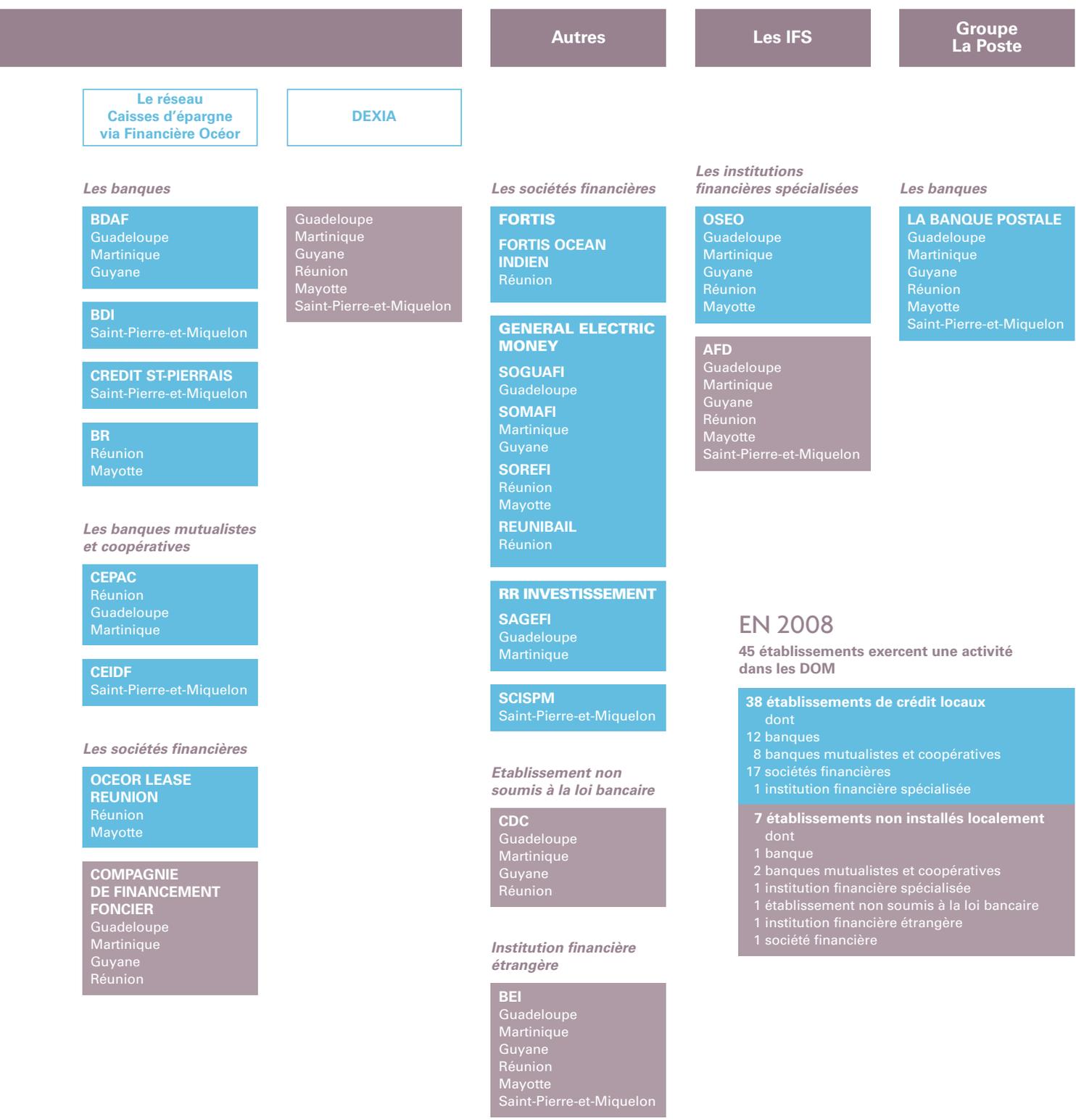
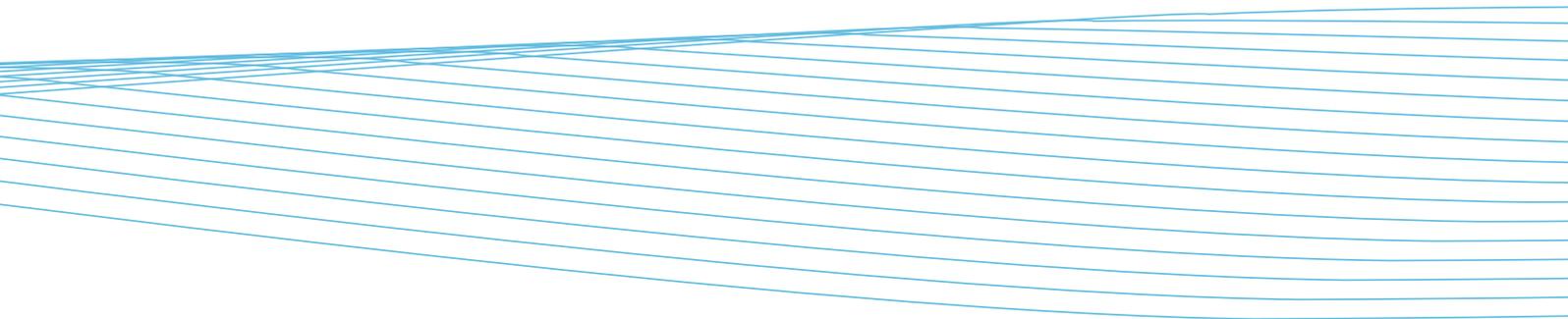
**SGBA**  
Guadeloupe  
Martinique

**BFCOI**  
Réunion  
Mayotte

#### Les sociétés financières

**CGA**  
Réunion

**CFB**  
Réunion



**EN 2008**  
45 établissements exercent une activité dans les DOM

**38 établissements de crédit locaux**  
dont  
12 banques  
8 banques mutualistes et coopératives  
17 sociétés financières  
1 institution financière spécialisée

**7 établissements non installés localement**  
dont  
1 banque  
2 banques mutualistes et coopératives  
1 institution financière spécialisée  
1 établissement non soumis à la loi bancaire  
1 institution financière étrangère  
1 société financière



Saint-Martin, BTP - Baie orientale

© Th. de Gubernatis

## CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX FAITS EN 2008 DANS LES DOM ET LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

Cette chronologie n'a pas vocation à être exhaustive, mais s'attache à retracer les principaux événements importants qui ont marqué les économies domiennes en 2008.

### Faits économiques et sociaux

#### Janvier

**Antilles :** présentation du plan interministériel chlอร์ดécone pour la Guadeloupe et la Martinique le 21 janvier lors de la réunion publique du Groupe régional d'étude des pollutions par les produits phytosanitaires (GREEP).

**Guyane :** annonce de la situation financière d'ARIANES-PACE, dont le chiffre d'affaires de l'année 2007 s'élève à environ 940 millions. Son résultat est équilibré pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.

**Guyane :** signature d'un accord de Coopération régionale avec le Suriname en vue d'une mutualisation des compétences en matière de sûreté aéroportuaire.

**Mayotte :** mise en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, de l'adaptation de diverses dispositions législatives et réglementaires applicables de plein droit dans la Collectivité départementale de Mayotte. Un certain nombre de domaines continueront cependant à être régis par le principe de spécialité législative (impôts, droits et taxes, protection et action sociales, urbanisme, logement, aménagement rural, droit du travail).

**La Réunion :** acquisition du groupe Dindar par le groupe Caillé. Le groupe Dindar comprend Dindar Auto (filiale automobile), Dindar Informatique, Connexion (filiale informatique), Conforama, Dindar Confort (filiale meuble). Le groupe Caillé totalise désormais un effectif de 300 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros. La branche automobile Caillé se renforce avec une part de marché qui s'élève à 29,3 % dans le département, se positionnant au deuxième rang derrière le groupe Hayot.

#### Février

**Guyane :** visite du Président de la République et de sept ministres les 11 et 12 février :

- présentation de la loi-programme pour l'Outre-mer aux acteurs économiques ;
- annonce des mesures de renforcement de lutte contre l'orpaillage clandestin avec l'opération « Harpie » et le déploiement de 1 000 militaires ;
- rencontre avec le Président du Brésil, Lula da Silva, à Saint-Georges et mise en place d'un cadre stratégique de coopération.

**Guyane :** fin du blocage du port de Dégrad-des-Cannes après 17 jours de grève.

**Mayotte :** signature du 13<sup>e</sup> Contrat de Projet État-Mayotte. Le secrétaire d'État à l'Outre-mer, en visite à Mayotte, a signé le Contrat de Projet Etat-Mayotte 2008-2014. Celui-ci porte sur cinq axes stratégiques :

- aménagement du territoire ;
- développement durable ;
- développement économique et de l'emploi ;
- égalité des chances ;
- désenclavement numérique.

Le montant total des engagements de ce nouveau Contrat s'élève à 550 millions d'euros, dont environ 61 % à la charge de l'État, 33 % financés par la Collectivité départementale de Mayotte et les 6 % restants incombant aux autres partenaires (dont l'Europe).

**Martinique :** fin de la grève des dockers au port de Fort-de-France, après 10 jours de blocage à l'occasion des négociations annuelles obligatoires.

**Mayotte :** inauguration de la centrale photovoltaïque de Mayotte Équipement. Une surface de 400 m<sup>2</sup> de panneaux solaires a été installée sur le toit du hangar de la société. Celle-ci devrait permettre une production équivalente à la consommation de 40 foyers mahorais et éviter le rejet de 56 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

**Martinique :** culture de la tomate en hydroponie. Une exploitation agricole du Morne Rouge produit désormais 2,5 hectares de tomates sous serre. Un investissement de 500 000 € par hectare de serre a été nécessaire pour des rendements attendus supérieurs à ceux de la culture traditionnelle.

## Mars

**DCOM: nomination du secrétaire d'État à l'Outre-mer Yves Jégo** en remplacement de Christian Estrosi.

**Guyane: 1<sup>er</sup> lancement de la version d'Ariane 5 ES** pour la mise en orbite du véhicule de transfert automatisé (ATV) Jules VERNE.

**Guyane: présentation du rapport du Conseil National du SIDA**, indiquant que le département est en situation d'épidémie généralisée. Ce rapport sera suivi, en avril, d'une annonce par la ministre de la Santé d'une enveloppe de 1 million d'euros pour lutter contre le SIDA en Guyane.

**Antilles et La Réunion: quatrièmes rencontres franco-phones de la canne** réunissant les acteurs de la filière de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion, de l'Île Maurice ainsi que du Maroc, du Tchad et du Cameroun du 11 au 14 mars 2008. Les difficultés rencontrées par cette culture ont été évoquées et une réflexion a été menée sur les perspectives de rentabilité et de développement de la filière.

**Mayotte: scènes d'émeutes à Mamoudzou.** De violentes manifestations ont eu lieu jeudi 27 mars à Mamoudzou et en Petite-Terre à la suite de la fuite à Mayotte du colonel Mohamed Bacar, dirigeant déchu de l'île d'Anjouan.

**Guyane: premiers résultats du dispositif « Harpie » contre l'orpaillage illégal**, avec la saisie de quantités d'or, de mercure et de matériels d'exploitation.

## Avril

**Martinique: disparition d'Aimé Césaire.** Poète, acteur politique majeur et maire honoraire de Fort-de-France, Aimé Césaire est décédé le 17 avril 2008 à l'âge de 94 ans.

**Guadeloupe: inauguration de la nouvelle agence de l'IEDOM dans la ZAC de Dothémare** le 28 avril 2008, par M. E. Berthier, préfet de Région, en présence de M. J.-P. Landau, président du Conseil de surveillance de l'IEDOM et deuxième sous-gouverneur de la Banque de France, de M. Rosduel, représentant de la ville des Abymes ainsi que de M. Y. Barroux, directeur général de l'IEDOM.

**Mayotte: adoption de la résolution sur la départementalisation de Mayotte.** Sur proposition du Président du Conseil général, les conseillers généraux ont adopté à l'unanimité le 18 avril la résolution portant sur la consultation statutaire de la collectivité.

**Guyane: 2<sup>e</sup> lancement d'Ariane 5**, mise en orbite de deux satellites de télécommunications STAR ONE C2 (Brésil) et VINASAT-1 (Vietnam).

## Mai

**DCOM: mise en place d'une aide au fret.** La Commission européenne a autorisé la mise en place de l'aide au fret jusqu'en 2013. Le plan de 500 millions d'euros d'aide servira à compenser les handicaps (insularité et éloignement) des régions ultrapériphériques.



Guadeloupe, fleurs de cannes à sucre

**Guyane: négociations avec la Global Caribbean Network** pour la pose d'un second câble sous-marin afin de garantir la continuité numérique.

**Martinique: conflit social dans la banane** portant sur le paiement d'une prime de vie chère.

**Mayotte: visite ministérielle pour la coopération régionale.** Le secrétaire d'État à l'Outre-mer accompagné du secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie se sont rendus à Mayotte et à Moroni entre le 14 et le 16 mai, afin de mettre en place un Groupe de travail de haut niveau (GTHN) dédié à la préparation d'un accord bilatéral portant sur la circulation des biens et des personnes entre Mayotte et les Comores.

**La Réunion: lancement du micro-crédit social.** La Réunion est le premier DOM à expérimenter le micro-crédit social destiné à octroyer des financements bancaires de faibles montants à des personnes porteuses d'un projet économique mais exclues du système bancaire traditionnel. Les montants oscillent entre 300 et 3 000 € (davantage dans certains cas) sur des durées comprises entre 6 et 36 mois. Dans un premier temps, l'instruction des dossiers est opérée par la Mission Locale Sud et le Secours Catholique. Les prêts sont accordés par la Caisse d'épargne et garantis par le Fonds de cohésion sociale géré par la Caisse des dépôts. Parallèlement, l'association Microcrédit Réunion – anciennement ADIE – continue de financer les projets à hauteur de 8 000 € maximum. En 2007, elle a octroyé un total de 800 000 €.

**Martinique: un nouveau syndicat dans le BTP.** Le Syndicat des artisans martiniquais du BTP (SAMBTP) a été créé. Sous la présidence d'Eddy OULY, la structure en collaboration avec la chambre de métiers envisage de créer un indice local des prix de la filière.

## Juin

**Saint-Pierre-et-Miquelon : dépôt de bilan de la société Interpêche** le 30 juin. La société a cessé ses paiements et a demandé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

**Guyane : inondation des rives du Maroni**, 1 000 habitants ont été évacués.

**Martinique : mise en application du SMDE.** Dans le cadre des orientations du Schéma martiniquais de développement économique, 18 millions d'euros par an seront alloués jusqu'en 2013 pour l'aide à l'emploi, le soutien au secteur touristique et le soutien à l'exportation.

**Mayotte : abrogation des taxes à l'importation sur le riz** par le Conseil général, à la suite des préconisations de l'Observatoire des prix et des revenus.

**Guyane : 3<sup>e</sup> lancement d'Ariane 5** et mise en orbite des satellites de télécommunications SKYNET 5C (Royaume-Uni) et TURKSAT 3A (Turquie).

**Guyane : ouverture à la concurrence de la liaison Cayenne Paris**, avec l'affrètement d'un AIRBUS A330-300 d'Air Caraïbes et le recrutement local de 25 jeunes hôtesses et stewards.

**Guadeloupe : réorganisation du réseau de transport public en 11 groupements de transporteurs** le 16 juin. Le Conseil général vise à apporter un service fiable et sécurisé ainsi qu'à diminuer les temps de parcours et régulariser les lignes.

**DFA : réorganisation régionale du transport aérien.** Air France a renforcé son offre régionale en mettant en place 10 vols hebdomadaires vers Cayenne au départ de Pointe-à-Pitre et Fort-de-France.

## Juillet

**Mayotte : revalorisation du SMIG.** Au 1<sup>er</sup> juillet 2008, le SMIG de Mayotte a été revalorisé de 12,27 %, s'établissant désormais à 5,49 euros brut l'heure (soit 927,81 euros brut par mois pour 169 heures travaillées et 867,50 euros en net). Ce nouveau SMIG correspond à 63 % du SMIC brut métropolitain (et 75 % du SMIC net métropolitain).

**Guadeloupe : décision du Tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre de liquidation judiciaire de l'hôtel Anchorage** le 31 juillet. Cette structure, ouverte au début des années 1990 et classée 2 étoiles, disposait de 365 chambres, 32 villas et employait 120 salariés.

**Guyane : 4<sup>e</sup> lancement d'Ariane 5** et mise en orbite des satellites de télécommunications PROTOSTAR (Asie du Sud-Est) et BADR-6 (Golfe persique).

**Guyane : construction d'une centrale biomasse** au Dégrad Saramaca, afin de produire 16 000 GW/h/an d'électricité.

**Martinique : inauguration de la nouvelle centrale photovoltaïque.** Fruit du partenariat entre la CACEM et le Conseil régional, la première centrale photovoltaïque du département a été inaugurée. Intégrée à l'unité de traitement et de valorisation des déchets (UTVD), elle permet d'alimenter 300 foyers en électricité, d'éviter le rejet de 650 tonnes de CO<sub>2</sub> par an et d'économiser 65 tonnes d'équivalent pétrole par an.

**DCOM : tenue à Saint-Denis de La Réunion du séminaire « L'Union Européenne et l'Outre-mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de biodiversité »** sous la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Organisée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), le Conseil régional de la

Saint-Pierre-et-Miquelon, transbordement de crevettes



Réunion et le ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, la conférence a réuni plus de 400 personnes dont environ 350 participants extérieurs à l'île de la Réunion ainsi que les ministres français Jean-Louis Borloo et Yves Jégo. Les 7 régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne et les 21 pays et territoires d'outre-mer (PTOM) y étaient représentés. Cette conférence vise à développer et renforcer les actions liées à l'adaptation au changement climatique, aux énergies durables, à la conservation de la biodiversité et à la gestion des écosystèmes.

### Août

**La Réunion : signature d'une charte entre les représentants de la grande distribution et l'État.** Le secrétaire d'État à l'Outre-mer, Yves Jégo, a signé, le 28 août, une charte entre les représentants de la grande distribution à La Réunion et l'État afin de « participer activement à l'amélioration du pouvoir d'achat ».

**Guyane : 5<sup>e</sup> lancement d'Ariane 5 et mise en orbite des satellites de télécommunications SUPERBIRD-7 et AMC-21** (nord-américain et japonais).

### Septembre

**Martinique : multiples actions pour relancer le tourisme.** Lors du salon Top Résa, le Comité martiniquais du tourisme a annoncé l'accord de partenariat entre la Région et la LIAT en vue de la commercialisation d'une offre multi-destinations (La Dominique, Sainte-Lucie et la Martinique). Par ailleurs, le CMT a renouvelé son partenariat avec Air Caraïbes et s'est engagé avec la centrale de réservation d'Auchan pour la commercialisation de voyages à forfait.

**Saint-Pierre-et-Miquelon : avenir de la desserte maritime.** Constatant que la société Alliance SA ne se trouvait plus en mesure de poursuivre la desserte maritime internationale de l'archipel en fret, le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon a dénoncé la délégation de service public et a procédé à la réquisition de l'entreprise TMS pour assurer la desserte jusqu'à la conclusion d'une nouvelle DSP dont le cahier des charges est en cours d'élaboration.

**Mayotte : création d'un Observatoire Mahorais de l'Énergie.** La Charte de l'Observatoire Mahorais de l'Énergie a été signée le 17 septembre. Les partenaires (Conseil général, Préfecture et Électricité de Mayotte) se sont engagés à développer les énergies renouvelables et à mettre en place les conditions nécessaires pour réduire les dépendances énergétiques en matière d'importation d'énergies fossiles. Cette structure sera également chargée de réaliser chaque année un bilan énergétique pour Mayotte.

**La Réunion : tenue des Assises du tourisme.** Les Assises du tourisme de La Réunion se sont tenues le 12 septembre en présence du secrétaire d'État au Tourisme, Hervé Novelli. Le rapport final d'Odit France (cabinet d'études rattaché au ministère du Tourisme) concernant le plan de relance du tourisme à La Réunion préconise, afin d'atteindre 512 000 touristes à l'horizon 2012, la construction de 600 à 800 chambres réparties entre 2 à 3 hôtels de grande capacité (200 chambres), 10 hôtels haut de gamme et 4 hôtels emblématiques sur des sites d'exception.



Guyane, chantier Soyouz

Les séjours combinés avec l'île Maurice auraient vocation à être développés dans la mesure où 66 % de la clientèle de cette île provient d'Europe. Un centre de congrès basé à Saint-Denis permettrait le développement du tourisme d'affaires tandis que la valorisation des sentiers pédestres compléterait l'offre du tourisme d'agrément. Ce plan de développement devrait se traduire par 7 500 emplois supplémentaires dont 3 500 indirects et 420 millions d'€ de recettes, soit 2,5 % du PIB.

**Guyane : achat de 10 lanceurs Soyouz par ARIANESPACE.**

### Octobre

**DCOM : tenue des premières Assises du tourisme Outre-mer à Paris.** Organisées à l'initiative du secrétaire d'État à l'Outre-mer Yves Jégo, les Assises du tourisme Outre-mer ont réuni 300 acteurs locaux et nationaux du secteur. Elles ont notamment permis la création d'une plate-forme de promotion et de commercialisation en ligne.

**DCOM : tenue de la 14<sup>e</sup> édition de la conférence des Régions Ultrapériphériques d'Europe (RUP)** à Cayenne, présidée par la Commissaire européenne chargée de la politique régionale. Elle a permis d'évoquer les problématiques communes des RUP notamment le désenclavement et la compétitivité.

**Mayotte : inauguration du premier logement en accession très sociale (LATS).** Le 15 octobre, le Préfet a inauguré le nouveau dispositif à l'accession à la propriété, remplaçant la « case SIM » dont 17 800 exemplaires ont été construits sur 30 ans. Il permettra aux ménages à très faibles revenus d'accéder à la propriété, grâce à une subvention de l'État de 75 %.

**Martinique: annonce d'une nouvelle centrale électrique pour EDF.** Les travaux, estimés à 350 millions d'euros, débuteront en 2009 pour une mise en service en 2010. La centrale produira une électricité de meilleure qualité tout en réduisant la production de CO<sub>2</sub>.

**Martinique: création d'un technopôle à Kerlys.** Le groupe CFA Caraïbes construira un technopôle de huit bâtiments (30 000 m<sup>2</sup>). D'un coût total de 80 millions d'euros, les travaux débuteront en 2009 et la livraison s'échelonnera de 2011 à 2014.

## Novembre

**DCOM: médiation du crédit.** Dans le cadre des mesures gouvernementales prises face à la crise financière internationale et pour soutenir l'activité, les directeurs des six agences de l'IEDOM ont été nommés médiateurs délégués du médiateur national du crédit. Ceux-ci doivent désormais s'assurer du respect des engagements pris par les banques en contrepartie des mesures de soutien dont elles ont bénéficié et faciliter les rapports des entreprises avec les établissements de crédit.

**La Réunion: candidature au patrimoine mondial de l'humanité.** Durant une semaine, deux experts ont été délégués par l'Unesco pour évaluer la candidature de La Réunion au patrimoine mondial de l'humanité. 71 000 hectares du dossier baptisé « Pitons, criques et remparts » ont été analysés selon quatre critères: l'esthétique, l'histoire de la Terre, les processus écologiques et la conservation de la biodiversité.

**La Réunion: ouverture du Boulevard Sud à Saint-Denis.** Le Boulevard Sud, dont le chantier a débuté en 1984, mesure 9,7 km dans sa totalité et a nécessité, pour l'année 2008, 32 millions d'euros d'investissement.

**Antilles: intégration verticale de la filière banane.** L'union des groupements de bananes de Guadeloupe et Martinique a réalisé l'acquisition du premier réseau français de mûrissage « Fruidor » du Groupe Pomona. L'investissement est estimé à 53,3 millions d'euros.

## Décembre

**Guyane: baisse des prix de carburants de 50 centimes,** après 12 jours de paralysie totale de l'activité économique.

**Guadeloupe: mise en place de barrages routiers par un collectif d'entrepreneurs** (transporteurs de passagers, de marchandises, taxis, auto-écoles, ambulances...) du 8 au 10 décembre 2008 faisant suite aux blocages intervenus en Guyane pour la baisse du prix des carburants.

**La Réunion: baisse des prix de carburants de 10 centimes,** après cinq jours de barrages filtrants sur les points stratégiques de l'île. Une diminution de 10 centimes supplémentaires a été accordée en faveur des professionnels, à concurrence de 2,5 millions d'€ correspondant aux recettes exceptionnelles perçues par la Région au titre de l'octroi de mer du fait de l'augmentation du prix des importations de carburants. Une nouvelle baisse de 5 centimes est intervenue le 3 décembre.

**Saint-Pierre-et-Miquelon: naufrage du Cap Blanc.** Le 2 décembre, alors qu'il effectuait une liaison maritime entre Terre-Neuve et l'archipel, le Cap Blanc a chaviré avant de couler à

80 km des côtes de Saint-Pierre, dans les eaux canadiennes, faisant quatre victimes de l'archipel. Ce navire d'une trentaine de mètres de longueur effectuait, depuis 2000, un service de transport en fret entre Terre-Neuve et Saint-Pierre, ainsi qu'entre Saint-Pierre et Miquelon.

**DCOM: tenue du 63<sup>e</sup> forum d'IENA « Une ambition pour les Outre-mers, un enjeu pour l'Europe »** organisé par le Conseil économique, social et environnemental en présence de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités locales, du secrétaire d'État à l'Outre-mer Yves Jégo ainsi que de l'ancien Premier ministre Michel Rocard.

**Martinique: ouverture d'un nouveau centre commercial à Fort-de-France.** Le centre commercial Perrinon (24 000 m<sup>2</sup>) a ouvert ses portes. L'ensemble comprendra 45 commerces (13 000 m<sup>2</sup> dédiés au commerce) dont 15 ouverts dès l'inauguration.

**DCOM: augmentation des taxes sur le rhum.** Le projet de loi de finances de la Sécurité sociale pour 2009 prévoit une disposition relevant les taxes sur spiritueux et les alcools forts de 23 %. Celle-ci devrait augmenter de 6 % le prix des rhums commercialisés en Métropole.

**Martinique: fin de la grève des portiqueurs au port de Fort-de-France,** après huit jours de blocage du terminal conteneurs.

**Guyane: 6<sup>e</sup> lancement d'Ariane 5,** mise en orbite des satellites de télécommunications HOT BIRD TM 9 et W2M pour le compte d'EUTELSAT.

## Faits monétaires et financiers

### Janvier

**Publication au Journal officiel de la loi n° 2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs.** Ce texte de loi contient deux dispositions relatives aux services bancaires:

- il prévoit la création d'un relevé annuel des frais bancaires, à destination des personnes physiques et des associations, récapitulant le total des sommes perçues par l'établissement de crédit au cours de l'année civile précédente au titre de produits ou services dont ces personnes bénéficient dans le cadre de la gestion de leur compte de dépôts;
- il instaure l'obligation pour la banque de fournir, au moment de l'obtention d'un prêt à taux variable, une notice présentant les conditions et modalités de variation du taux d'intérêt ainsi qu'une simulation de variation de taux et, pour les prêts à taux fixe, un échéancier des amortissements détaillant pour chaque échéance la répartition du remboursement entre le capital et les intérêts.

**Adoption de la directive sur le crédit aux consommateurs par le Parlement européen.** Le Parlement européen a adopté le 16 janvier 2008 une directive visant à harmoniser les conditions d'octroi de crédits à la consommation en Europe. La directive uniformise notamment les éléments d'information qui doivent être fournis préalablement aux consommateurs ainsi que les modalités de remboursement anticipé.

### Publication d'instructions par la Commission bancaire.

Le 10 janvier 2008, la Commission bancaire a publié deux nouvelles instructions en liaison avec la mise en œuvre des normes comptables IAS/IFRS. L'instruction 2008-01 modifie l'instruction 2007-02 relative aux exigences en fonds propres applicables aux établissements de crédit et entreprises d'investissement et l'instruction 2008-02 modifie l'instruction 2006-04 relative à la transmission à la Commission bancaire de documents financiers consolidés établis à partir des normes IAS/IFRS.

### Lancement de l'espace unique de paiement en euros (SEPA).

La première étape de l'espace unique de paiement en euros (SEPA, Single European Payment Area) est opérationnelle depuis le 28 janvier 2008, avec la mise en place du virement européen (SCT-SEPA credit transfer). Ce nouveau virement remplace le virement utilisé jusque-là en France et permet à l'ensemble des acteurs économiques d'émettre et de recevoir des virements dans tous les pays de l'espace économique européen ainsi que des pays voisins dans les mêmes conditions de fiabilité, de rapidité et de prix.

### Février

**Relèvement du taux du livret A.** Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a relevé les taux des produits de l'épargne réglementée à compter du 1<sup>er</sup> février 2008, portant le taux du livret A de 3 % à 3,5 %.

**Publication du rapport de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi suite aux pertes de la Société Générale.** Le 4 février 2008, la ministre de l'Économie a remis son

rapport sur les enseignements à tirer des pertes enregistrées par la Société Générale. Le rapport préconise notamment un renforcement du contrôle des opérations de marchés réalisées par les banques, une meilleure prise en compte du risque opérationnel et demande une plus grande implication des dirigeants dans le contrôle des risques grâce à la création de comités au sein des organes sociaux dédiés à la surveillance du contrôle des risques et au contrôle interne.

### Mai

**Fusion du Crédit Moderne Antilles et du Crédit Moderne Guyane.** En date du 15 mai 2008, le CECEI a donné son accord sur la fusion du Crédit Moderne Antilles et du Crédit Moderne Guyane, le premier absorbant le second. La société financière a désormais pour dénomination sociale Crédit Moderne Antilles Guyane.

**Création de la société financière CAFINEO.** En date du 21 mai 2008, la société CAFINEO a été agréée par le CECEI en tant que société financière en vue de proposer à la clientèle des particuliers du groupe de distribution CAFOM, des crédits à la consommation, des crédits à court terme, des crédits travaux ainsi que des moyens de paiement. Le capital de la société est détenu par le Crédit Moderne Antilles Guyane (43 %), le Crédit Moderne Océan Indien (8 %) et le groupe CAFOM (49 %).

**Service d'aide à la mobilité bancaire.** En application des principes adoptés par le Comité Consultatif du Secteur Financier le 28 mai 2008, les banques françaises se sont engagées à mettre en place un service d'aide à la mobilité bancaire. La banque dans laquelle un client vient d'ouvrir un nouveau compte de

Martinique, plage de l'Anse noire - commune des Anses d'Arlet



dépôt agira, après accord formel, pour le compte de ce dernier afin d'effectuer toutes les démarches administratives relatives à sa domiciliation bancaire.

## Août

**Extension de la distribution du Livret A.** La loi de modernisation de l'économie est adoptée le 4 août 2008. Elle étend, dans son article 145, la distribution du Livret A à tous les établissements de crédit habilités à recevoir du public des fonds à vue et qui s'engagent à cet effet par convention avec l'État.

**Relèvement du taux du livret A.** Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a relevé les taux des produits de l'épargne réglementée, portant le taux du livret A à 4 %, à compter du 1<sup>er</sup> août 2008.

## Septembre

**Faillite et plan de sauvetage des institutions financières.** La crise financière née en 2007 atteint un pic avec la faillite de la banque américaine d'investissement Lehman Brothers. En Europe, ce sont Dexia et Fortis qui font l'objet d'un plan de sauvetage.

Face à la dépréciation des actifs dans le cadre d'une crise initialement circonscrite au marché immobilier américain à l'été 2007, les liquidités se sont rapidement raréfiées sur les marchés monétaires. La crise a dès lors progressivement affecté l'ensemble du système financier mondial, alors que les banques rencontraient des difficultés pour accéder à la ressource dont le

coût augmentait. Afin de restaurer la confiance et de normaliser le fonctionnement des marchés monétaires, les banques centrales, prêteurs en dernier ressort, ont ajusté leurs cadres opérationnels ainsi que leurs modalités d'intervention. Parallèlement aux baisses successives de taux, elles ont allongé la maturité de leurs refinancements, élargi la gamme des garanties éligibles en contrepartie de leurs prêts et élargi également la liste des établissements susceptibles de bénéficier de leurs prêts. La crise financière a entraîné une vague d'opérations de fusions et acquisitions dans le secteur bancaire.

## Octobre

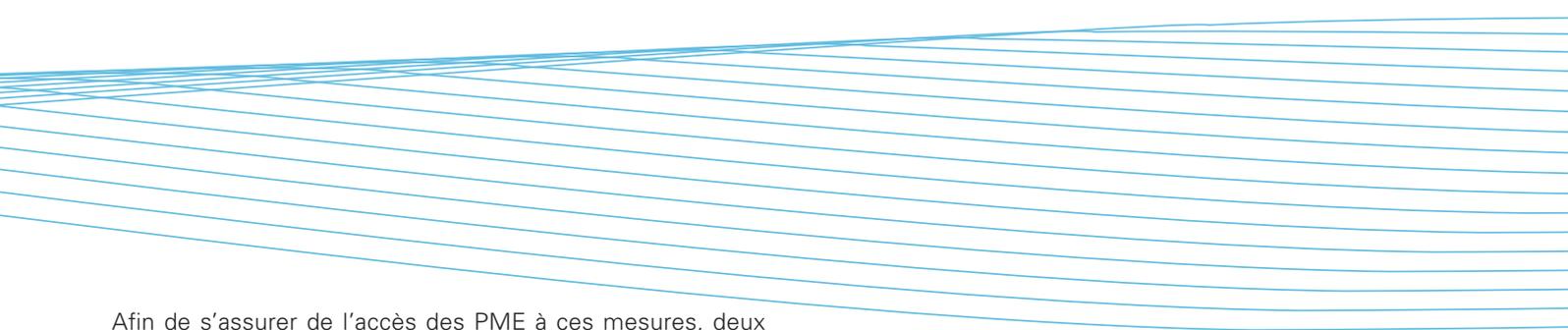
Afin de compléter les actions des banques centrales pour faire face aux problèmes de liquidité observés sur les marchés interbancaires, les gouvernements ont infléchi leurs politiques publiques pour soutenir le financement et les fonds propres des banques. En France, un plan de soutien a été mis en place autour de deux volets.

**Plan de soutien de financement aux petites et moyennes entreprises.** Le 2 octobre 2008, un plan de soutien aux PME a été annoncé qui comprend deux mesures :

- le renforcement des moyens d'intervention d'OSEO : augmentation des capacités de prêt et de garantie accordée aux prêts bancaires des PME ;
- l'affectation d'une partie des ressources de l'épargne réglementée au développement des PME.

Saint-Barthélemy, zone de fret - zone technique





Afin de s'assurer de l'accès des PME à ces mesures, deux dispositifs ont été mis en place :

- un comité départemental de suivi du crédit aux PME a été installé dans chaque département qui, sous la présidence des préfets, a en charge le recensement des situations posant problèmes ainsi que la publication des flux de crédit ;
- un dispositif de médiation du crédit a été mis en place ; un médiateur du crédit, fonction attribuée aux directeurs départementaux de la Banque de France en métropole et aux directeurs d'agence de l'IEDOM pour les départements et collectivités d'outre-mer, a été nommé dans chaque département. Son rôle est celui d'un facilitateur pour les entreprises confrontées à des difficultés de financement, puisqu'il se consacre aux problèmes de financement des entreprises et à leur relation avec les banques.

**Garantie du gouvernement au fonctionnement du secteur bancaire.** La loi de finances rectificative pour le financement de l'économie n° 2008-1061 du 16 octobre 2008 autorise l'État à intervenir afin de soutenir le secteur bancaire dont les conditions de refinancement se sont brutalement dégradées dans le contexte de crise financière mondiale. Cette intervention prend deux formes :

- création de la Société Française de Refinancement de l'Économie (SFRE) ; en échange d'une rémunération de sa garantie, l'État fournit aux banques le moyen de se procurer des ressources stables et à moyen terme, pour un montant maximal de 360 milliards d'euros ;
- souscription par l'État de titres émis par les principales banques afin de participer au renforcement de leurs fonds propres.

En contrepartie, les banques ont pris, dans des conventions signées avec l'État, des engagements fermes de financement de l'économie, sous la forme d'une progression des encours de prêts à l'économie française (particuliers, entreprises, collectivités locales) ainsi que des engagements de comportement éthique.

## **Novembre**

**Réforme de l'assurance emprunteur.** La ministre de l'Économie a annoncé le 25 novembre 2008 deux mesures afin de renforcer la transparence et la concurrence en matière d'assurance emprunteur. Une évolution législative sera engagée afin de libéraliser le choix de l'assurance emprunteur en matière de crédit immobilier. S'agissant des crédits à la consommation, le coût de l'assurance facultative sera exprimé en euros et par mois sur tous les documents d'information et publicitaires.